TRANSPORT ADAPTÉ · INFORMATION AUX FAMILLES

Le zéro refus : ce qu'il faut savoir

Votre proche utilise le transport adapté ? Voici l'essentiel, en une page.

C'est quoi, le zéro refus ?

Si votre proche est admis au transport adapté et que vous réservez à temps, son déplacement est garanti, peu importe la raison :

activités de jour, répit, loisirs, rendez-vous, visites à la famille.

Qu'est-ce qui change pour vous ?

Rien pour l'instant. Le zéro refus s'applique toujours.

Continuez de réserver les déplacements de votre proche comme d'habitude.

1,8 M

déplacements

Pourquoi en parle-t-on ?

Québec ne finance plus le transport adapté selon les besoins réels. Près de 1,8 million de déplacements, environ 1 sur 4, pourraient ne plus être financés en 2027 dans le Grand Montréal.

Si rien ne change, les déplacements jugés non prioritaires, comme les loisirs, pourraient être les premiers refusés.

Ce que vous pouvez faire dès maintenant

1 Informez-vous

Parlez-en avec votre organisme, votre ressource et vos proches.

2 Questionnez votre députée ou député

« Allez-vous garantir le financement du transport adapté et maintenir le zéro refus ? »

3 Témoignez

Dites à votre organisme ce qu'un refus changerait pour votre proche.

4 Mobilisez-vous

Joignez-vous à votre organisme ou au RUTA pour suivre les mobilisations qui se préparent.

Pour s'informer et se mobiliser

Le RUTA défend les droits des usagères et des usagers du transport adapté et vous tient au courant des mobilisations.

RUTA Montréal : 514 255-0765, poste 4 · rutamtl.com

Hors de Montréal : RUTA de votre territoire

Votre organisme

Pour toute question, pour témoigner ou pour vous joindre aux mobilisations :

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Trouvez votre députée ou député : assnat.qc.ca · Informations à jour en novembre 2026.